



**CONSEIL MUNICIPAL**

## RETRANSMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE

Mis en ligne le 10 novembre 2020

Ce 9 novembre 2020 se tenait à la salle Simone-de-Beauvoir le conseil municipal de la Ville de Treillières. Pour maintenir une retransmission intégrale multi-cam, sans coupure liée à l'inconstance du réseau et afin de garantir la pleine intégrité des débats pour les Treilliérains qui ne pouvaient pas assister au conseil pour des raisons sanitaires, une diffusion en léger différé a été privilégiée. Des problèmes de son (larsen au niveau des micros des élus) interviennent en tout début de séance (jusqu'à 1'35 environ). Merci de votre compréhension.

Cliquez sur la photo pour accéder à la vidéo :



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



#### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)

#### Horaires :

##### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.